

11° A un Maire : Monsieur, et ailleurs :
Votre Honneur ;

12 A un docteur on peut dire : Monsieur
le Docteur ; mais il est certaines professions
que l'usage interdit de rappeler en titre, ainsi
on ne saurait dire : Monsieur le Notaire,
Monsieur l'Instituteur, Monsieur l'Avoué.

25. Q. Comment faut-il écrire le titre ?

R. Le titre doit être écrit en toutes lettres,
et placé en vedette, c'est-à-dire, à une distance
d'environ quatre doigts du haut de la lettre ;
la même distance doit se trouver entre le titre
et la première ligne de la lettre. Cette dis-
tance varie selon la dignité ; elle est moins
considérable avec des intimes.

26. Q. Existe-t-il des formules particulières
à employer avec nos parents ou nos intimes ?

R. Non. Le cœur fait seul les frais de ces
formules affectueuses, tour à tour basées sur
le respect, la soumission, la tendresse, l'affec-
tion. Exemples : Très chers et tendres parents ;
Cher et honoré Bienfaiteur ; Toute chérie
petite sœur ; mon fidèle ami. Disons en
passant que l'usage a substitué ces expres-